



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Commune d'Aurières

Juillet 2026

Mot du Maire

Auriéroises, Auriérois,

Je tiens tout d'abord, au nom du Conseil municipal, à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales de mars ainsi que les membres de l'équipe municipale qui se sont engagés, les anciens conseillers pour ce qu'ils nous ont apporté et nos agents. Ce nouveau mandat aura pour objectif de terminer les travaux en cours et de servir les intérêts de la commune et de ses habitants. Cela passe par de l'information, comme en témoigne cette lettre, le site internet ou encore Panneau Pocket et de l'échange. Aussi n'hésitez pas à venir à notre rencontre. Enfin, j'adresse une pensée particulière à nos associations, toujours ravies d'accueillir de nouveaux membres, qui nous permettent de partager des moments précieux notamment cet été que je vous souhaite très agréable.

Votre Maire, **Jérôme CEYSSAT**

Ecole



L'école a pu bénéficier d'un très beau banc-coffre fabriqué par l'entreprise Beaudonnat, qui va permettre de ranger tous les jeux de la cour ; les enfants étaient très contents !

Pour la rentrée 2026-2027, l'école d'Aurières accueillera 23 CP et 20 CE1. L'équipe enseignante reste inchangée.

Travaux

Eau : La Municipalité remercie les habitants de la Commune pour leur patience lors des coupures d'eau répétées qui ont permis de localiser plusieurs fuites dans le réseau, qui sont désormais réparées.

Lignes et éclairage public : L'enfouissement des lignes a été réalisé dans le haut du bourg. Le passage aux lumières LED a déjà permis des économies substantielles (-40% de consommation environ sur l'année).

Marquages au sol : l'ensemble des marquages de circulation (bandeaux stop, dents de requin des plateaux ralentisseurs, passages piétons) a été refait avec des matériaux plus durables.

Aménagement du Bourg

Comme chaque année la commune s'est dotée de jardinières fleuries. Les bacs fleuris ainsi que les jardinières permettent d'embellir notre commune et doivent être respectés. Afin de pouvoir profiter des fleurs le plus longtemps possible n'hésitez pas à leur remettre un peu d'eau de temps en temps si nécessaire.

La Municipalité a mis à disposition un petit espace devant le bâtiment communal rue des Bergers, pour l'installation d'un distributeur de pizzas qui est désormais fonctionnel.

Déchets et tri

Pour rappel : Les **cartons bruns** sont à placer dans le container « cartons » au point propre et pas dans les containers emballages ni poubelles jaunes.



Des **bacs de compostage partagés** ont été installés sur un terrain mis à disposition par la Mairie. La gestion, le suivi des bacs ainsi que leur valorisation sont assurés par les membres de l'association du jardin partagé « Aurières c'est tout vert », en collaboration avec le SYDEM.

Le compostage est un geste simple permettant de réduire ses déchets tout en participant à une démarche collective bénéfique pour la Commune.

Le dépôt des déchets organiques (biodéchets) se fait dans le bac du milieu, dans le respect des consignes affichées sur le panneau d'information.

Quelques rappels de l'arrêté préfectoral du 12/06/2024 relatif aux nuisances sonores :

Article 6 – Horaires et activités bruyantes

Les activités bruyantes, telles que les travaux de bricolage ou de jardinage, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectués que du :

- lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;
- dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Information Service National



Dans un contexte de recrutement massif, l'**Armée Française relance le Service National, sur la base du volontariat**. Durant 10 mois, l'appelé participera à la défense nationale et assurera différentes missions notamment la défense du territoire, le soutien aux forces, tout en apportant son expertise. Pour 2026, les 3 corps d'armée (Terre, Marine, Air) ont pour objectif de recruter 3000 appelés, 10000 en 2030 et 50000 en 2035. Les jeunes hommes ou femmes de 18 à 25 ans de nationalité Française, avec ou sans diplôme, ayant effectué leur journée de mobilisation (anciennement JAPD ou JDC), et qui ont le sens du devoir, de

l'engagement et qui recherchent une expérience nouvelle et intense peuvent se rapprocher du CIRFA de Clermont-Ferrand, se renseigner sur le site <https://www.sengager.fr> ou appeler le 09 70 85 51 51.

Information CLIC sénior Montagne

Centre local d'information et de coordination (Clic) Senior Montagne

Pôle Autonomie Pays d'Issoire Dômes et Montagne

Maisons des services de santé
107 route du Puy-de-Dôme à Laqueuille
04 73 65 20 89
clic.senior-montagne@wanadoo.fr
clicseniormontagne.com

Ouverture du lundi au vendredi
Accueil physique et téléphonique
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Partenaires : Carsat, service public de l'autonomie Puy-de-Dôme, MDPH 63, PUY-DÔME MON DÉPARTEMENT

Le **CLIC (Centre local d'information et de coordination)** est un **service gratuit de proximité pour les seniors de 60 ans et plus** : il informe sur les dispositifs et aides permettant le maintien à domicile et accompagne le « bien vieillir ». Il propose également de **l'accompagnement pour les Aidants, et est désormais un guichet de proximité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**. Il vient également en appui des professionnels (acteurs de l'autonomie) et des élus sur des situations individuelles.

Le CLIC propose un accompagnement adapté à votre situation. Il vous accompagne sur de nombreux sujets, comme : définir vos besoins, proposer des solutions pour continuer à vivre à domicile (services d'aides à domicile, service de portage de repas...), vous aider dans les démarches pour une demande d'hébergement en EHPAD, trouver un établissement qui propose un accueil de jour près de chez vous, informer sur les actions de prévention et de lutte contre l'isolement (ateliers, conférences...).

Des ateliers numériques vont être mis en place dès le mois de septembre sur la Commune, il reste des places !

Correspondante CLIC pour la Commune : *Frédérique Durand*

Manifestations sur la Commune (passées et à venir)

Les Associations de la Commune organisent régulièrement des manifestations, n'hésitez pas à les contacter, (informations sur notre site internet : <https://www.aurieres.fr/tourisme/associations>).

Petit rappel, les Sapeurs-pompiers de Vernines- Aurières recherchent toujours des volontaires.

Fête de l'école – 26 juin (stade d'Aurières). Le programme des olympiades organisées par les enseignantes des trois écoles a été modifié du fait de la canicule (des jeux d'eau ont été privilégiés). Le RPI a assuré la gestion de la buvette ainsi que la retransmission du match de football France/Norvège. Ambiance conviviale et participative ont été au rendez-vous.



Conférences proposées par le GREFFE (groupement de réflexion et d'information pour un développement durable) : 3 conférences ont eu lieu à la salle polyvalente sur différents thèmes (la haie champêtre, le microbiote intestinal et la santé, l'eau au 21^è siècle). De nouvelles conférences sont programmées à partir de septembre (dernier jeudi du mois), les thèmes seront communiqués sur Panneau Pocket et affichés en Mairie.

Afterworks organisés par l'association *le P'tit Bougnat* les jeudis du 18 juin au 13 Août (avec repas de clôture) de 18h à 22h au terrain de foot.

Fête Patronale 25 et 26 juillet organisée par l'association des *Conscrits d'Aurières*. La Municipalité offrira, comme chaque année, le vin d'honneur et le feu d'artifice en clôture de la fête. Cette année, le concours de pétanque aura lieu sur la place de la Gigeole, tandis que le bal et le feu d'artifice auront respectivement lieu dans la salle polyvalente et au terrain de foot.

Repas des Aînés le 18 octobre à la salle polyvalente, proposé par la Commission Communale des Affaires Sociales.

*** L'équipe municipale ***